

| |
|---|
| PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 6 MARS 2020 |
|---|

Présents : - enseignants : Mmes Richer, Deneuve, Houbert, Stravaux et Catelain

- parents élus : Mmes Mangote, Démare-Favand, Laisney, Lefrançois, Ms Duval et Blondel.
- mairie de Trouville la Haule : Mme Desmarais, maire ; Mme Rillet, 1^{ère} adjointe
- mairie de Aizier : M. Folliot, 1^{er} adjoint
- mairie de Tocqueville : M. Tardiff, maire
- M. Germond, DDEN
- Mme Delamare, ATSEM

Absents excusés : M Mortreuil, IEN, Mme Lasnier (parent d'élèves élue)

Secrétaire de séance :

Approbation du PV du conseil d'école du 8/11/19 et celui du 31/01/20 : à l'unanimité.

Ordre du jour :

- prévision d'effectifs pour la rentrée 2020-2021
- manifestations à venir
- sorties pédagogiques liées au projet de l'année
- dates d'inscriptions à l'école
- questions diverses

À ajouter à l'ordre du jour :

- Bilan des évaluations CP et CE1 de septembre
- Bilans financiers des différentes manifestations dans « manifestations à venir »

1- Prévision d'effectifs pour la rentrée 2020-2021

Entrées attendues à l'école : 10 élèves de PS

MS : 7 élèves ; GS : 13 élèves ; CP : 12 élèves ; CE1 : 12 élèves ; CE2 : 9 élèves ; CM1 : 10 élèves ; CM2 : 4 élèves soit un total de 77 élèves et une moyenne de 19.25 élèves par classe.

L'organisation pédagogique sera abordée au dernier conseil d'école.

À ce sujet, les inscriptions à l'école auront lieu à partir du lundi 23 mars jusqu'au 3 avril sur rendez-vous au 02.32.42.17.49.

Pour inscrire son enfant en petite section de maternelle, il faut :

- Passer en mairie pour une pré-inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)
- Prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription (avec le carnet de santé de l'enfant et le certificat de pré-inscription)

Pour inscrire son enfant dans une autre classe (changement d'école), il faut :

- Passer en mairie pour une pré-inscription (avec le livret de famille et un justificatif de domicile)

- Prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription (avec le certificat de radiation venant de l'ancienne école, le dossier scolaire et le certificat de pré-inscription)

2- Bilan des évaluations de CP et CE1 de septembre 2019.

Ces évaluations portaient sur le français et les mathématiques. Elles ont eu lieu en septembre pour les CP et CE1 puis une nouvelle évaluation a eu lieu en janvier pour les CP uniquement. Nous n'avons pas encore les résultats définitifs de cette dernière évaluation.

Les parents ont été reçus par les enseignantes individuellement pour faire le point sur les évaluations de leur enfant.

Évaluations de CP

En français, il apparaît que 18% des élèves sont « à besoin » pour la compétence « reconnaître des lettres », 36 % des élèves sont fragiles pour cette compétence, 27 % des élèves sont fragiles pour la compétence « comprendre des mots lus par l'enseignant » et 18 % pour la compétence « comprendre des phrases lues par l'enseignant ». Les autres résultats sont égaux ou meilleurs que la moyenne de la circonscription de Pont-Audemer.

En mathématiques, il apparaît que 9 % des élèves sont « à besoin » pour la compétence « écrire des nombres entiers » et « reproduire un assemblage ». 27 % sont fragiles pour « résoudre des problèmes », 18 % pour « quantifier des collections » et « comparer des nombres » et 45 % pour « associer un nombre à une position ». Les autres résultats sont égaux ou meilleurs que la moyenne de la circonscription de Pont-Audemer.

Évaluations de CE1

En français, il apparaît que 20 % des élèves sont fragiles pour la compétence « écrire des mots dictés », « comprendre des phrases lues seul » et « comprendre un texte lu seul », 30 % pour « comprendre des mots lus par l'enseignant », « lire des mots à voix haute » et « lire à voix haute un texte ». Les autres résultats sont égaux ou meilleurs que la moyenne de la circonscription de Pont-Audemer.

En mathématiques, il apparaît que 30 % des élèves sont « à besoin » pour la compétence « représenter des nombres entiers », 40 % pour « résoudre des problèmes », 20 % pour « calculer mentalement » et 70 % pour « soustraire ». 30 % des élèves sont fragiles pour « lire des nombres entiers », calculer mentalement » et « associer un nombre à une position », 50 % pour « écrire des nombres entiers » et 40 % pour « résoudre des problèmes » et « additionner ». Les autres résultats sont égaux ou meilleurs que la moyenne de la circonscription de Pont-Audemer.

Les résultats de ces évaluations sont à relativiser par rapport à la date à laquelle elles ont été passées : après 15 jours d'école uniquement suite aux grandes vacances.

Intervention de M. Duval : Pourquoi ces évaluations sont-elles faites sur des éléments du programmes qui n'ont pas forcément été travaillés ?

Réponse de l'équipe enseignante : Ces évaluations sont nationales. La liberté pédagogique fait que les enseignants établissent la progression qu'ils jugent judicieuse dans leur classe. De ce fait, effectivement, certains éléments de ces évaluations peuvent ne pas encore avoir été abordés mais ils le seront par la suite.

3- Manifestations à venir.

- Le 10 mars 2020 : Carnaval de l'école.

Où les élèves se changent-ils ? de 13h30 à 14h30 dans les classes ?

Organisation : départ du défilé à 14h30. Nous nous dirigerons vers la place du Pressoir pour faire une petite danse puis nous reviendrons à l'école pour prendre un goûter ensemble. Les parents sont les bienvenus. Un mot a été collé dans les cahiers de liaison des élèves.

- Le 10 avril 2020 : cross de l'école.

Il y aura 4 courses, 2 ateliers d'athlétisme et un temps de repos-spectateurs.

Les élèves de PS-MS et GS-CP feront une course sous la forme d'un jeu du type « relais-déménageur », les CE et les CM feront un cross de 800 à 1000 mètres. Chaque élève aura aussi à participer à un sprint et un lancer.

Nous avons besoin de 12 coupes et 35 médailles avec cordons et de la « rubalise ».

Nous avons aussi besoin de parents pour organiser cet après-midi athlétisme.

- Le 5 juin : fête de l'école.

Le spectacle aura lieu à partir de 18 heures dans la Maison des Associations et la kermesse commencera à 19 heures. Réservez votre soirée !

Bilans financiers des différentes manifestations :

- Photos de classe :

| Achat à Studio Savalle | Vente aux parents | Bénéfices |
|------------------------|-------------------|-----------------|
| 978.50 € | 1 317 € | 338.50 € |

- Marché de Noël :

| | |
|---|----------------------------|
| Achats divers matériel de bricolage : 40.46 € | Ventes : 469.60 € |
| Matériel pris de la commande « Majuscule » 50 € | |
| Total : 90.46 € | Bénéfice : 379.14 € |
| → pour la buvette : utilisation des stocks de la kermesse 2019. | |

- Photos Père Noël :

| Paiement au photographe | Ventes aux parents | Bénéfices |
|-------------------------|--------------------|-----------------|
| 13.22 € | 144 € | 130.78 € |

- Loto de l'école :

| Achats lots | Ventes grilles de loto | Bénéfices |
|----------------------------|------------------------|-----------------|
| 125.88 € | 340,10 € | 176,29 € |
| Buvette, achat de boissons | | |
| 37.93 € | | |

→ Toutes les boissons n'ont pas été utilisées (stock à utiliser pour la kermesse à venir).

→ Merci aux parents pour votre investissement !

4- Sorties pédagogiques liées au projet « nature »

Classe de PS-MS :

- Le 3 avril (matin) : atelier buissonnier, création en éléments naturels : construction d'insectes et de drôles de bêtes. À l'école, intervention de l'association LUDOKIOSQUE
- Le 14 mai (matin) : atelier « à la découverte des abeilles », à l'école. Intervention de l'association ROULOTTE-SCARABÉE

Coût des animations : 376 €

Classe de GS-CP :

- Le 3 avril (après-midi) : atelier buissonnier, création en éléments naturels : construction d'insectes et de drôles de bêtes. À l'école, intervention de l'association LUDOKIOSQUE
- Le 28 avril (matin) : atelier « découverte des petites bêtes aquatiques » aux étangs de Pont-Audemer. Intervention de la Fédération départementale de la pêche 27.

Coût des animations : 350 €

Classe de CE1-CE2 :

- Le 7 mai (journée) : ateliers « compost » et « Je jardine au potager » à l'abbaye de Boscherville. Intervention des médiateurs du département.

Coût des animations : 490 €

Classe de CM1-CM2 :

- Le 28 avril (matin) : atelier cuisine des plantes sauvages, à l'école. Intervention de « Pissenlit et compagnie »
- Le 14 mai (après-midi) : atelier « l'herbier gravé », à l'école. Intervention de l'association ROULOTTE-SCARABÉE

Coût des animations : 493 € soit un total de 1 709 € pour l'école.

D'autres sorties pédagogiques seront organisées en fin d'année.

5- Questions diverses.

Pour la mairie :

- Les enseignantes remercient la mairie pour l'installation de l'alarme incendie dans les locaux de l'école. Un exercice a été effectué pour l'essayer : rien à signaler.
- Les enseignantes remercient la mairie pour le prêt de la Maison des Associations pour les manifestations organisées par l'école et les parents d'élèves.

Début du conseil à 18h, fin à 20 heures.